

**ACTION FRANCE SANTE**

- Un pôle de santé grand public ouvert à tous drainant une patientèle départemental
- Un nombre important de disciplines médicales et paramédicales au service de la population avec pour certains des gardes assurées
- Un cadre de travail exceptionnel tant sur l'emplacement que sur la qualité de construction
- Un espace sécurisé aux abords du centre ainsi qu'à l'intérieur de ce dernier que ce soit pour les professionnels de santé ou pour la patientèle
- Un accueil du grand public en adéquation avec la qualité du parcours thérapeutique
- Gestion de l'occupation des locaux pour le corps médical afin d'optimiser une plus grande performance de soins
- Gestion unitaire des dossiers médicaux pour une plus grande efficacité
- Pérennité du projet par l'accès à la propriété pleine ou entière ou en « mutualisant » des différents acteurs professionnels
- Conception du bâtiment pour un flux de confidentialité préservant l'intimité de chacun
- Une signalétique précise pour que tout un chacun handicapé ou non soit guidé vers leur lieu de rendez-vous
- Un réseau informatique et de connectique aux plus hautes performances
- Un parking gratuit de grande capacité directement sur le lieu de consultation
- Accessibilité du site par les transports en commun et covoiturage
- Intégration du Pôle Santé dans le tissu social départemental, régional et national
- Complémentarité avec les établissements existants
- Reconnaissance du rôle et de la place des usagers (des patients)
- Un système d'information performant
- Une politique de développement durable
- Un modèle économique spécifique et reproductible
- Une communication forte au bénéfice de tous
- La synergie des acteurs de santé
- Un système de sécurité pour le personnel médical
- Une structure et des équipements adaptés au besoin des professionnels
- Des espaces individualisés plus intimes, sanitaires, salles d'attente
- Désenclavement sanitaire du milieu rural